



Rapport sur le rendement environnemental 2011

Depuis 1997, l'Administration poursuit le travail entrepris jusque-là par Transports Canada avant de lui confier l'exploitation de l'aéroport en vertu d'un accord de cession de bail. L'Administration a publié le premier rapport exhaustif sur son rendement environnemental en 2007, suivi d'un rapport en 2008 et en 2010. Ces rapports ont alors fait état de son rendement en regard des objectifs qu'elle s'était fixés et des réalisations ou améliorations requises pour minimiser l'incidence de ses activités sur l'environnement, tout en gardant à l'esprit que sa première priorité demeure la sécurité. Le rendement environnemental de l'Administration s'inscrit étroitement dans la politique sur l'Engagement de responsabilité sociale de l'Administration de l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa, laquelle est disponible sur demande.

Voici un aperçu des résultats de 2011.

QUALITÉ DES EAUX PLUVIALES

Dégivrage des aéronefs (utilisation d'éthylène glycol)

Objectif 2011

Aucun dépassement de la ligne directrice

Rendement

Aucun dépassement en 2011. Aucun dépassement de la Ligne directrice sur le glycol (100 mg/l) depuis l'hiver 2005-2006 à l'intérieur des limites de la propriété.



Objectif 2012

Aucun dépassement

Méthode

Poursuivre les contrôles et rectifier tout problème identifié

Utilisation d'urée pour le dégivrage de la piste/de la voie de circulation/de l'aire de trafic

Objectif 2011

Aucun dépassement de la ligne directrice

Rendement

Aucun dépassement en 2011. Aucun dépassement de la ligne directrice sur l'ammoniac non ionisé (0,1 mg/l) depuis l'hiver 2001-2002. Nota : L'urée se transforme en azote ammoniacal non ionisé.



Objectif 2012

Aucun dépassement

Méthode

Poursuivre l'utilisation de produits de remplacement

Avitaillement, entretien de l'équipement, préparation des aéronefs (déversements)

Objectif 2011

Moins de 0,25 déversement par 1 000 mouvements d'aéronefs et aucune incidence de déversement hors de la propriété

Rendement

En 2011, 0,88 déversement a été enregistré par 1 000 mouvements d'aéronefs (par rapport à 0,82 en 2010, 0,56 en 2009 et 0,34 en 2008). Il n'y a eu aucune incidence de déversement hors de la propriété. Parmi tous les déversements signalés, un seul a pénétré dans un sol meuble. Ce déversement s'est produit lorsqu'un aéronef a fait une sortie de piste (piste 32). Les autres versements signalés sont survenus sur une surface dure et ont été nettoyés avant de pénétrer dans le sol ou dans l'eau de surface.



Objectif 2012

0,25 déversement par 1 000 mouvements d'aéronefs et aucune incidence de déversement hors de la propriété
Traiter le sol contaminé en raison d'une sortie de piste

Méthode

Entretien de l'équipement et sensibilisation des employés

Construction et démolition de bâtiments

Objectif 2011

Aucune incidence environnementale significative

Rendement

La construction du CE Centre et la démolition de l'édifice Hangar One n'ont pas eu un impact environnemental significatif en raison des mesures de contrôle instaurées.



Objectif 2012

Aucune incidence environnementale significative

Méthode

Réaliser les évaluations environnementales le plus tôt possible et mettre en œuvre les mesures d'atténuation

QUALITÉ DES EAUX SOUTERRAINES

Anciens réservoirs de stockage des combustibles, utilisation de produits de dégivrage

Objectif 2011

Suivre le programme de surveillance des eaux souterraines de l'Administration

Rendement

Le programme de surveillance des eaux souterraines a été suivi à une exception près en raison de la destruction de certains puits de surveillance.



Objectif 2012

Revoir et mettre en œuvre le programme de surveillance des eaux souterraines.

Méthode

Procéder aux prélèvements d'échantillons prévus et actualiser le programme de surveillance des eaux souterraines s'il y a lieu. Poursuivre la mise en œuvre du programme de contrôle des eaux souterraines.

GESTION DU BRUIT DES AÉRONEFS

Atterrissages, décollages et survols

Objectif 2011

Réduire les plaintes à 0,5 plainte par 1 000 mouvements d'aéronefs¹

Rendement

En 2011, 0,5 plainte a été enregistrée par 1 000 mouvements d'aéronefs (par rapport à 0,61 en 2010, 0,41 en 2009 et 0,51 en 2008). Aucune violation des procédures d'atténuation du bruit n'a été enregistrée depuis 2005.



Objectif 2012

Réduire les plaintes à 0,45 plainte par 1 000 mouvements d'aéronefs¹

Méthode

Donner suite aux demandes d'information en temps opportun, travailler de concert avec la Ville d'Ottawa pour s'assurer que les principes de la zone d'influence d'exploitation de l'aéroport d'Ottawa (ZIEAO) soient respectés et œuvrer de concert avec NAV CANADA à l'atténuation du bruit autant que possible

GESTION DES MATIÈRES DANGEREUSES

Déchets provenant des bâtiments et de l'entretien de l'équipement

Objectif 2011

Poursuivre le recyclage de la totalité des matières dangereuses

Rendement

En 2011, la totalité des matières dangereuses ont été recyclées, y compris : 90 l de solvants; 3 072 l d'huile usée; 2 508 pi de tubes fluorescents; 100 kg de piles; et 234 lampes aux halogénures.



Objectif 2012

Continuer à recycler la totalité des matières dangereuses

Méthode

S'assurer que les matières dangereuses recyclables sont recyclées et surveiller les efforts de recyclage

ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES

Les projets auxquels pourrait s'appliquer la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCEE)

Objectif 2011

Continuer à évaluer les projets selon l'esprit de la loi

Rendement

Tous les projets auxquels pouvait s'appliquer la LCEE ont été évalués.



Objectif 2012

Continuer à évaluer les projets selon l'esprit de la loi

Méthode

Assurer un suivi des projets par l'entremise du comité technique de l'aéroport et réaliser une évaluation environnementale lorsque celle-ci est requise par la loi

RÉDUCTION/RECYCLAGE DES DÉCHETS

Déchets générés par les aéronefs, les restaurants, l'entretien des installations, des aires publiques et les bureaux

Objectif 2011

Porter le taux de réorientation de l'ensemble des déchets à 35 %, exclusion faite des matières dangereuses

Rendement

En 2011, le taux de réorientation enregistré a été de 25 % (par rapport à 18 % en 2006). Ce pourcentage ne prend pas en compte le recyclage des matières dangereuses ni d'autres initiatives telle que la réduction de l'utilisation de matières (distributeur de serviettes de papier).



Objectif 2012

Augmenter le taux de réorientation des déchets à 35 %, exclusion faite des matières dangereuses

Méthode

Continuer à réaliser des vérifications de déchets afin d'en déterminer la provenance, œuvrer de concert avec les transporteurs aériens, les concessions et le public afin d'accroître la sensibilisation et instaurer des programmes de réduction de déchets.

QUALITÉ DE L'AIR

Émissions des véhicules, des aéronefs et des bâtiments

Objectif 2011

Aucune augmentation des émissions de gaz à effet de serre découlant des activités de l'Administration

Rendement

En 2011, les émissions de gaz à effet de serre relevant du contrôle de l'Administration ont été estimées à 10 106 tonnes (par rapport à 9 456 tonnes en 2010 et 9 684 tonnes en 2009). Il convient de souligner que les émissions varient grandement en fonction des conditions météorologiques. En raison des fréquentes pluies verglaçantes en 2011, les chasse-neige/balayeuses ont dû être déployés beaucoup plus souvent et ont consommé environ 100 000 litres de carburant de plus qu'en 2010.



Objectif 2012

Aucune augmentation des émissions de gaz à effet de serre découlant des activités de l'Administration

Méthode

Élaborer un plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre et en amorcer la mise en œuvre

INITIATIVES ÉCOLOGIQUES

Approvisionnement

Objectif 2011

Privilégier l'utilisation de produits écologiques

Rendement

En 2006, l'Administration a remplacé autant qu'elle a pu ses produits de nettoyage et d'entretien par des produits écologiques. Cette pratique se poursuit depuis.



Objectif 2012

Continuer à privilégier les produits écologiques

Méthode

Relancer le Programme d'initiatives écologiques

SENSIBILISATION

Formation

Objectif 2011

Mener à bien la formation de sensibilisation

Rendement

La formation a été assurée en fonction des besoins identifiés.



Objectif 2012

Former tout le personnel aux procédures normales d'exploitation (PNE)

Méthode

Élaborer un programme de sensibilisation et de formation

EFFICIENCE ÉNERGÉTIQUE²

Consommation d'eau

Objectif 2011

Réduire la consommation d'eau autant que possible

Rendement

La quantité d'eau consommée varie d'une année à l'autre en raison de divers facteurs notamment le nombre de passagers et la météo. En 2011, la consommation a été de 19,51 m³ par 1 000 passagers (par rapport à 19,6 m³ en 2010, 20,0 m³ en 2009 et 16,7 m³ en 2008).



Objectif 2012

Réduire la consommation d'eau autant que possible

Méthode

Continuer à privilégier les nouvelles technologies sur le marché qui assurent un gain d'efficacité et poursuivre un programme d'entretien proactif qui rehausse l'efficacité énergétique des systèmes mécaniques du bâtiment

Consommation d'électricité

Objectif 2011

Réduire la consommation d'électricité autant que possible

Rendement

La consommation d'électricité varie d'une année à l'autre en raison de divers facteurs notamment le nombre de passagers et la météo. En 2011, la consommation d'électricité a été de 5,96 kWh/passager (par rapport à 5,96 kWh en 2010, 5,96 kWh en 2009 et 5,72 kWh en 2008).



Objectif 2012

Réduire la consommation d'électricité autant que possible

Méthode

Continuer à privilégier les nouvelles technologies sur le marché qui assurent un gain d'efficacité et poursuivre un programme d'entretien proactif qui rehausse l'efficacité énergétique des systèmes mécaniques du bâtiment

Consommation de gaz naturel

Objectif 2011

Réduire la consommation de gaz naturel autant que possible

Rendement

La consommation de gaz naturel varie d'une année à l'autre en raison de divers facteurs notamment le nombre de passagers et la météo. En 2011, la consommation de gaz naturel a été de 14,0 m³ par m² de superficie (par rapport à 13,8 m³ en 2010, 16 m³ en 2009 et 5,3 m³ en 2008).



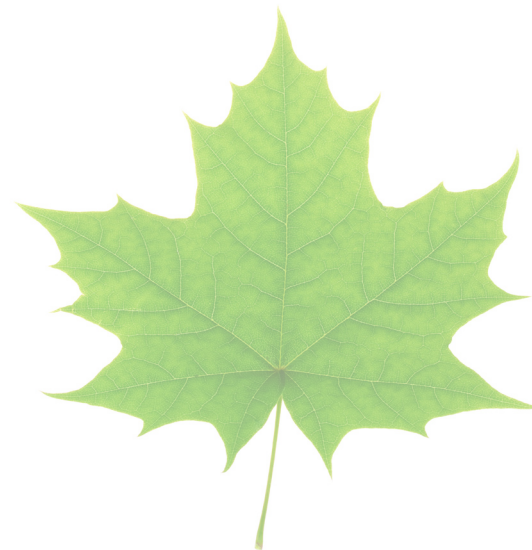
Objectif 2012

Réduire la consommation de gaz naturel autant que possible

Méthode

Continuer à privilégier les nouvelles technologies sur le marché qui assurent un gain d'efficacité et poursuivre un programme d'entretien proactif qui rehausse l'efficacité énergétique des systèmes mécaniques du bâtiment

L'Administration poursuivra ses efforts en vue d'atteindre les buts et objectifs qu'elle s'est fixés. Certains de ces buts et objectifs sont difficiles à atteindre en raison des nombreux facteurs imprévus et variables qui échappent à son contrôle. L'Administration se concentrera en particulier sur la réduction des déchets et des émissions de gaz à effet de serre.



1 L'AAIMCO a peu de contrôle sur le nombre de plaintes qui lui sont adressées.

2 Pour les résultats antérieurs à 2008, veuillez communiquer avec l'AAIMCO.